

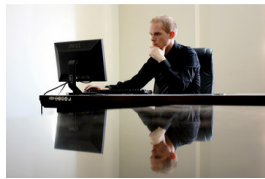
LE FONDS

Pas un prestataire, un partenaire

Le projet RDF est né d'un constat qui reste d'actualité : nombre d'épargnants croient voir en leur banquier ou leur courtier, un gestionnaire de patrimoine. Or, ces derniers ne représentent pas les intérêts de leur client, mais ceux de l'établissement qui les emploie exclusivement, ou l'institution dont ils distribuent les produits. L'étendue de leur conseil se limite donc à vous conseiller parmi les produits de la banque ou de la compagnie d'assurance exclusivement, même si ce ne sont pas les plus compétitifs du marché.

Richard de Faroles voulait donc un fonds permettant d'insérer les desiderata du client au coeur de la gestion de patrimoine, et rémunéré sur un modèle gagnant/gagnant, ou le fonds ne perçoit pas de rémunération - quoi qu'il advienne - (frais de garde, de gestion etc...), mais uniquement si ses performances le justifient, dans la plus parfaite communauté d'intérêts avec ses clients.

Présentation



Le comité directeur



Nos principes

